

Zeitschrift:	Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history
Herausgeber:	Schweizerisches Nationalmuseum
Band:	80 (2023)
Heft:	3
Artikel:	Une bosquette de harnachement aux armes de Louis de Châtel-Guyon, chevalier de la Toison d'or
Autor:	Borel, Corinne
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1047556

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une bossette de harnachement aux armes de Louis de Châtel-Guyon, chevalier de la Toison d'or

par CORINNE BOREL

Dépositaire d'un idéal mêlant vertus guerrières et valeurs morales, le chevalier, combattant monté héritier des milices équestres de la Rome antique, est l'une des figures emblématiques de la civilisation féodale occidentale. La possession d'un cheval de guerre étant la condition de l'accès à l'élite militaire de la chevalerie en même temps qu'un symbole de statut nobiliaire, les différentes pièces composant le harnachement de cette précieuse monture (selle, housse, caparaçon, mors, étriers, barde) se doivent de refléter le rang du cavalier. Les représentations iconographiques et les témoins conservés de ces « pompeux habilemens des chevaux »¹ montrent qu'au-delà de leurs fonctions pratiques, ils constituent l'un des principaux éléments du faste guerrier, à la guerre comme au tournoi. Souvent réalisés dans des matériaux coûteux, ils servent de support à des décors qui participent de l'affirmation du

statut social de leur propriétaire, mais aussi, dès l'apparition des armoiries au milieu du XII^e siècle, à la définition de son identité lignagère.² Du XIII^e au début du XVI^e siècle, les sangles de harnachement servent notamment de support à différents types d'ornements, parmi lesquels des appliques branlantes (pendants de harnais, verrelles) ou fixes. Ces dernières sont utilisées tantôt en série, tantôt de façon isolée aux points de fixation des courroies, mais aussi sur le front de l'animal ou sur le mors pour en masquer les extrémités (fig. 1).³

De l'aïeul au petit-fils : nouvelle attribution des armoiries

La bossette (ornement en bosse, c'est-à-dire en relief) acquise par le Musée d'art et d'histoire de Genève en 1984⁴ constitue un remarquable exemple de ces luxueuses appliques de harnachement (fig. 2a–b). En alliage de cuivre repoussé et doré, elle possède une large bordure concave à pourtour chanfreiné, gravée d'une frise de feuillages stylisés, et deux oreilles latérales de fixation. Le centre est occupé par un médaillon émaillé cerné d'un fin liseré doré où se détache, sous un motif de rempage, un blason aux armes de la maison de Chalon-Arlay, puissant lignage franc-comtois issu des comtes palatins de Bourgogne et des anciens princes d'Orange. Écartelé, aux 1 et 4, de gueules à la bande d'or (Chalon), et aux 2 et 3, d'or au cor de chasse d'azur lié de gueules – ici non virolé du même – (Orange), le blason présente en cœur l'écusson de cinq points d'or équipolés à quatre d'azur du comté de Genève.

Dans le catalogue de vente, l'objet est considéré comme ayant été réalisé après 1393 pour Jean III de Chalon-Arlay⁵ (avant 1361–1418), devenu prince d'Orange cette année-là, par suite de son mariage en 1386 avec l'héritière de la principauté, Marie des Baux, petite-fille par sa mère Jeanne du comte Amédée III de Genève. Lors de son entrée dans la collection, c'est au fils aîné de Jean, Louis II de Chalon-Arlay (1390–1463), que les armoiries sont attribuées, la pièce étant datée en conséquence vers 1450.⁶ En dépit de son acquisition par Amédée VIII de Savoie en 1402 pour 45 000 francs d'or, Louis de Chalon n'avait pas renoncé aux prétentions de sa famille sur le comté de Genève,⁷ portant ses requêtes devant le roi des Romains, Sigismond de Luxembourg. Au terme de longues négociations et de nombreux revirements, ce dernier avait finale-



Fig. 1 DIEBOLD SCHILLING le Jeune, *Eidgenössische Chronik (Luzerner Schilling)*, Lucerne, 1513. Luzern, Korporation Luzern, S 23 fol., p. 196: le rassemblement des Confédérés et de leurs alliés devant Neuchâtel avant la bataille de Grandson, détail. Les harnachements des chevaux sont ornés de bossettes sur la tête et d'écussons armoriés sur la croupière.

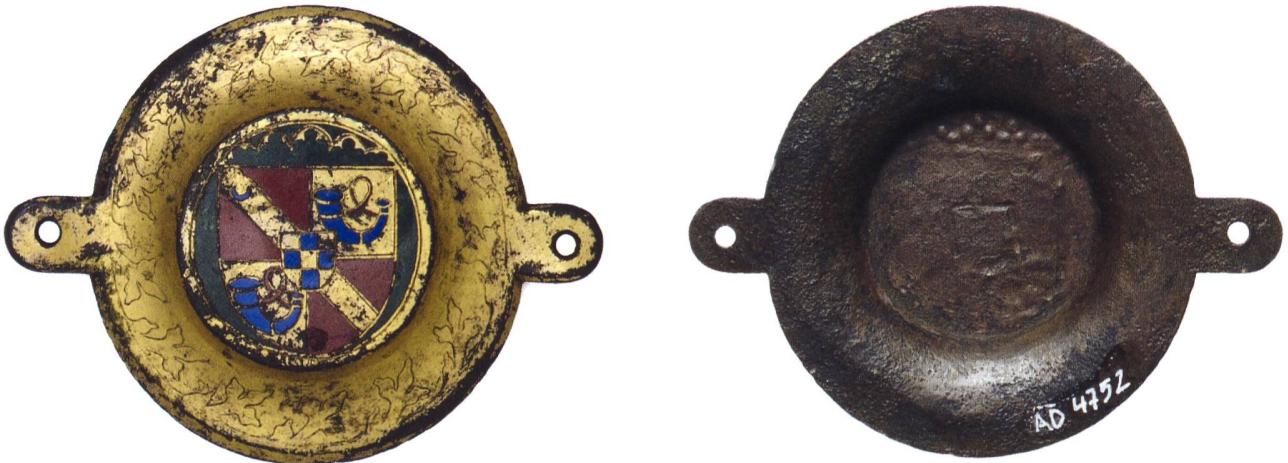


Fig. 2a–b Bossette de harnachement de cheval, avers et revers, Bourgogne, vers 1470. Alliage de cuivre repoussé, gravé et doré, émail champlevé, diam. 7,7 × ép. 1,2 cm, 75 g. Genève, Musée d'art et d'histoire, inv. AD 4752.

ment accordé le comté au duc de Savoie le 14 novembre 1423. Au printemps suivant, Amédée VIII consolidait cette sentence en offrant à Louis de Chalon une rente de 12 000 florins, assortie de la tierce partie des châteaux vaudois d'Échallens, d'Orbe et de Montagny-le-Corbe (Montagny-près-Yverdon), ainsi que la baronnie de Grandson (traité de Morges, 25 juin 1424).⁸ Toutefois, en dépit de l'interdiction de prendre le titre de comte de Genève – et d'en porter les armes – prononcée par Sigismond en mai 1424⁹ et du traité signé un mois plus tard avec le duc de Savoie, ni lui ni ses descendants ne renonceront à l'écusson équipoisé d'or et d'azur.¹⁰

Un récent nettoyage de la bossette a cependant fait apparaître un détail héraldique passé jusque-là inaperçu, à savoir la brisure en forme de croissant montant d'azur chargée sur la bande d'or de Chalon du premier quartier (fig. 2a, 3–5). Elle permet d'attribuer le médaillon armorié non pas à Louis II, mais à son fils préféré, l'aîné des enfants nés de sa seconde épouse, Éléonore d'Armagnac : Louis de Chalon-Arlay (1448–1476), sire de Châtel-Guyon et de Nozeroy dans le comté de Bourgogne.¹¹

Louis de Châtel-Guyon, «frère d'armes» de Charles le Téméraire

À l'automne 1461, Louis II de Chalon reçoit Charles de Bourgogne (1433–1477), alors comte de Charolais, à Lons-le-Saunier. De retour de Reims, où il a assisté au couronnement de Louis XI avec son père Philippe le Bon, l'héritier du duc parcourt la Bourgogne, qu'il n'a pas revue depuis son enfance presque entièrement passée à Gand. C'est à cette occasion que le Téméraire fait la connaissance des deux jeunes fils de son hôte. Il obtient la promesse que l'aîné, Louis, qu'il a pris en amitié, lui sera envoyé en Flandre l'année suivante.¹² Nommé chambellan¹³ par le duc Philippe, le jeune garçon, qui a reçu de son père les

titres de vicomte de Besançon et de sire de Châtel-Guyon, rejoint la cour de Bourgogne en janvier 1463, les frais du voyage étant été en partie financés par les sujets vaudois de Louis II.¹⁴ Là, il intègre l'hôtel de Charles, dont il devient rapidement l'un des favoris et le «frère d'armes», selon les propres termes de ce dernier. Une lettre datée du 4 septembre 1463 témoigne de l'affection du comte de Charolais pour son page, qui est «si bien adressé et plein de si bonnes et louables vertus», qu'il l'a «en singulier amour et affection». Dans une missive adressée le même jour à Louis II de Chalon, il renchérit : «Beau cousin mon amy, je vous merchie de bon cœur le grant plaisir que m'avez fait de m'avoir envoyé par deça le seigneur de Chastel-guyon [...] Quand il plaira à Dieu de me donner le pouvoir, je l'y monstreray l'amour et bonne affection que j'ai à ly.»¹⁵

Au matin de la bataille de Montlhéry (16 juillet 1465),¹⁶ le sire de Châtel-Guyon est armé chevalier de la main de son protecteur, en compagnie d'autres seigneurs, parmi lesquels le chroniqueur Olivier de La Marche (1426–1502) – futur capitaine des archers de corps du Téméraire – qui rapporte le fait dans ses mémoires.¹⁷ Trois ans plus tard, le 8 mai 1468, Charles, qui a succédé à son père comme duc de Bourgogne et chef de l'ordre de chevalerie fondé par lui en 1430, décore son ami – seul de sa famille jugé digne de cet honneur¹⁸ – du prestigieux collier de la Toison d'or, lors du onzième chapitre de l'ordre.¹⁹ La même année, le jeune chevalier, dont c'est la première participation à une joute, brille par sa vaillance au fameux pas d'armes de l'Arbre d'or (4 juillet 1468), organisé sur la place du marché de Bruges lors des fêtes célébrant le mariage du Téméraire avec Marguerite d'York. À cette occasion, «monté et armé, le heaulme en la teste et l'escu au col», son cheval «couvert de drap d'or cramoisy», «il se porta si bien et si vivement en icelle joute, qu'il en fut moult prisé de tous».²⁰ Non moins valeureux au combat qu'au tournoi, Louis de Châtel-Guyon accompagne son suzerain dans ses différentes campagnes militaires²¹ : guerre du Bien public

et expéditions de Liège (1465–1468), campagnes de France (1470–1472), siège de Neuss (1474–1475). Lors des hostilités engagées en 1474 avec la Confédération des VIII cantons,²² il est l'un des protagonistes bourguignons les plus régulièrement cités par les sources contemporaines. Du côté suisse, le nom du « seigneur de Tschettegion » revient ainsi à plusieurs reprises sous la plume du Bernois Diebold Schilling (vers 1436/1439–1486), dont les chroniques illustrées demeurent, en dépit de leur partialité, l'un des principaux témoignages sur les guerres de Bourgogne.²³ Les illustrations de sa grande Chronique de Bourgogne (*Grosse Burgunderchronik*), comme celles du troisième volume de la Chronique officielle de Berne (*Amtliche Berner Chronik*) qu'il offre à la ville en 1483, montrent à plusieurs reprises des bannières et des pennons aux armes de la maison de Chalon flottant aux côtés des enseignes de Bourgogne (fig. 6a–b),²⁴ car comme le rappelle La Marche, « chascun banneret [desploie] la banniere de ses armes, pour montrer qu'il sert en personne, et qu'il veult tenir sa foy et

loyaulté, comme il veult vivre et morir avec son prince et que faire le doit ».²⁵ Si à l'intérieur de ce corpus d'images l'héraldique présente de légères variations et inexactitudes, notamment quant aux couleurs – dans ce contexte, il s'agit avant tout de désigner les forces en présence –, elle demeure néanmoins clairement identifiable.

Ces armoiries, toujours figurées pleines, pourraient aussi représenter le frère cadet de Louis, Hugues III de Chalon,²⁶ qui a un intérêt personnel dans cette guerre : recouvrer ses seigneuries du Pays de Vaud ainsi que la place forte de Joune, dont les Confédérés, menés par les Bernois, se sont emparé au début du mois de mai 1475.²⁷ Depuis peu au service du duc de Bourgogne, Hugues n'a cependant ni le même lien affectif avec Charles, ni le même rôle au sein de son armée que son aîné. Quoi qu'il en soit, les chroniques en question ne montrent plus d'enseigne aux armes de Chalon après la bataille de Grandson où Louis trouve la mort le 2 mars 1476.²⁸ Engagé dans la défense de la Franche-Comté aux côtés du maréchal de



Fig. 3 Statuts de l'ordre de la Toison d'Or, avec la liste des seigneurs qui ont été faits chevaliers de l'ordre, depuis son institution jusqu'en 1559, seconde moitié du XVI^e siècle. Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, Français 5236, fos^s 26^v et 27^r: armoiries de Louis de Chalon, seigneur de Châtel-Guyon.



Bourgogne Antoine I^{er} de Luxembourg, comte de Roucy, puis du Grand Bâtard Antoine de Bourgogne, qui reçoit le 16 février 1476 la fonction temporaire de « maressal general de l'ost et armee de mondit seigneur »,²⁹ Louis a lui aussi une revanche à prendre sur les Confédérés : au début d'avril 1475, lors d'une nouvelle incursion dans le comté, des corps francs de Bernois, de Soleurois et de Lucernois se sont rendus maîtres du château du Molard à Pontarlier. Quelques jours plus tard, dans sa tentative de reprendre la place, Châtel-Guyon se voit précipité dans les fossés par les Confédérés. Évacuant prudemment les lieux la nuit suivante, ceux-ci emportent plusieurs chariots chargés de butin, mais aussi, en signe de leur victoire, deux bannières, dont une de Pontarlier, et plusieurs petits drapeaux – l'un aux armes de Chalon.³⁰ Cinq mois plus tard, venant au secours du vallon de Rochejean (Doubs) pillé par les Suisses, le Bourguignon subit un nouvel affront : il tombe dans une embuscade où il est blessé, tandis que deux gentilshommes de sa suite sont tués à ses côtés.³¹

L'« escarmouche » de Grandson

Le 2 mars 1476, Louis de Châtel-Guyon trouve donc une fin prématurée à l'âge de vingt-huit ans, lors de la fameuse bataille de Grandson. La victoire des Confédérés à Héricourt (13 novembre 1474), diverses expéditions de pillage dans le comté de Bourgogne – notamment celle contre Pontarlier que l'on vient d'évoquer, ainsi que l'occupation par les Bernois du nord du Pays de Vaud, apanage du comte de Romont Jacques de Savoie (1450–1486), familier de la cour de Bourgogne où il occupe d'importantes fonctions militaires –, ont décidé le Téméraire à franchir le Jura pour marcher contre Berne. En janvier et février 1476, les places occupées sont reprises, Hugues de Chalon recouvrant provisoirement ses fiefs vaudois (les anciennes possessions des Chalon seront concédées à Berne et à Fribourg en 1478). À Grandson, château contrôlant le passage vers Neuchâtel, les 412 hommes de la garnison, à qui l'on a promis la vie sauve, sont exécutés le 28 février par

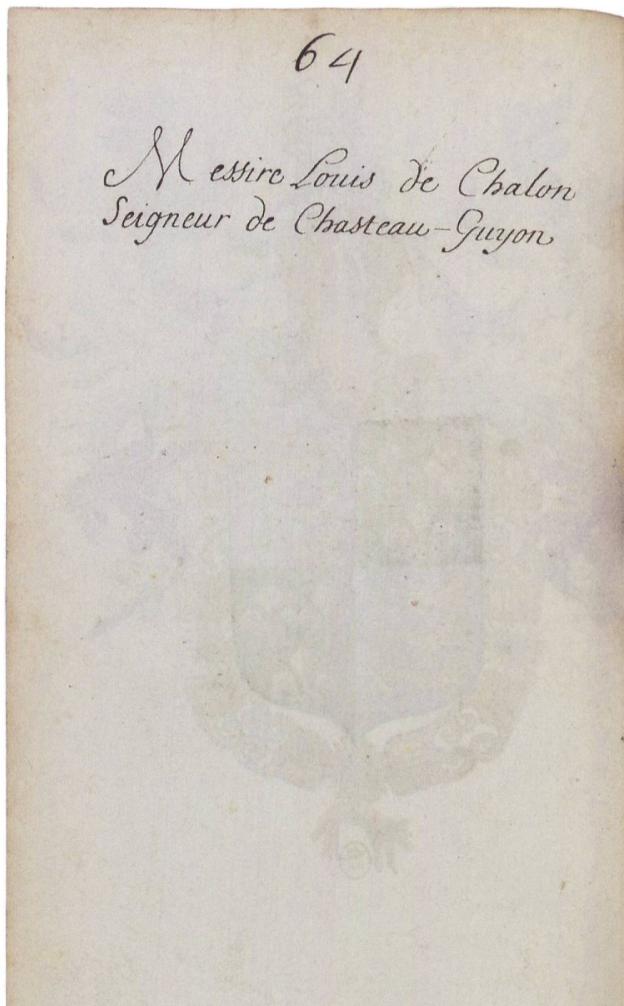


Fig. 4 Le Blason des Armoiries de tous les chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or depuis la première institution, jusques à présent, seconde moitié du XVII^e siècle. Bibliothèque nationale de France, Département Estampes et photographies, 4-PC-17, n.p. : armoiries de Louis de Chalon, seigneur de Châtel-Guyon.



Fig. 5 Statuts, Ordonnances et Armorial de l'Ordre de la Toison d'Or, Bruges, 1473. La Haye, Koninklijke Bibliotheek, 76 E 10, f° 73r, détail: Messire Louis de Chalon, seigneur de Châtel-Guyon.

pendaison ou par noyade – mises à mort particulièrement déshonorantes qui renforcent la détermination des Suisses (fig. 7). Bien que la Diète, mécontente de l’expansionnisme des Bernois dans le Pays de Vaud, ait quelque peu tardé à donner suite à leurs appels au secours, le 1^{er} mars 1476, les troupes des Confédérés et de leurs alliés sont finalement rassemblées à Bevaix, au sud-ouest de Neuchâtel. Dans la

nuit du 1^{er} au 2 mars, les Suisses attaquent le château de Vaumarcus – avant-poste bourguignon situé sur la principale voie de communication entre Bevaix et Grandson «par lequel tous vivres arrivoient à l’ost du duc» –,³² pour inciter Charles à quitter son camp retranché au bord de l’Arnon, à trois kilomètres de Grandson. «Contre toute raison de guerre, & contre l’advis et conseil de tous ses

capitaines»,³³ le Téméraire – dont l'impatience et la sous-estimation de l'adversaire lui seront fatales – établit au matin un nouveau camp à Concise, sur un terrain qui lui est nettement moins favorable. Comme l'explique le diplomate et chroniqueur Philippe de Commynes (1447–1511), «Le duc de Bourgongne, contre l'oppinion de ceulx a qui il en demanda, delibera d'aller au devant [des Souyses] a l'entree des montaignes ou ilz estoient encores, qui estoit bien son desavantage, car il estoit en lieu bien advantageux pour les attendre, et cloz de son artillerie et partie d'ung lac, et n'y avoit nulle apparence qu'ilz luy eussent sceu porter dommaige.»³⁴

Lorsque les premiers contingents de l'avant-garde confédérée apparaissent à l'orée de la forêt au-dessus du camp bourguignon, aucune des deux armées n'est prête au combat. Charles, ne parvenant pas à renverser l'adversaire avec sa cavalerie lourde – dont les charges successives se brisent sur le mur de piques du carré suisse –, décide de faire reculer une partie de son infanterie, manœuvre délicate destinée à attirer les Confédérés au bas de la pente. Survenant au moment de l'arrivée inattendue du gros des contingents confédérés, ce repli tactique sème la panique dans les rangs des Bourguignons, que le duc tente vainement de ramener au combat : «Car tant pour le reculement

qu'avoit faict mondit seigneur le duc pour avoir place à combattre, que pour le reboutement de la première escoadre», rapporte Jean Molinet (1435–1507), chroniqueur officiel de la maison ducale de 1475 à 1504, «ceux qui estoient arrière, voyans et oyans ce terrible rencontre, pensèrent en eux mesmes que tout estoit perdu ; si firent grande diligence de sauver leurs personnes».³⁵ Faute d'un effectif de cavalerie suffisant, les Suisses renoncent à poursuivre l'armée en fuite, se contentant de faire un prodigieux butin dans le camp bourguignon abandonné.

La mort d'un «chevallier vaillant»

Ainsi que le résume Olivier de La Marche, cette bataille de rencontre ne fut qu'une «grosse escarmouche». ³⁶ Les pertes se montent à quelques centaines d'hommes dans chaque camp, parmi lesquels se détache le nom de Louis de Châtel-Guyon, dont la mort héroïque est rapportée par les chroniqueurs des deux partis. Deux jours après la bataille, dans le rapport qu'il envoie depuis Nozeroy à son maître, Giovan Pietro Panigarola – ambassadeur du duc de Milan, Galeazzo Maria Sforza, à la cour de Bourgogne – note



Fig. 6a-b DIEBOLD SCHILLING, *Grosse Burgunder Chronik*, Berne, 1481–1484. Zurich, Zentralbibliothek Zürich, Ms A 5, p. 263 et 267 : épisodes de l'expédition de Pontarlier, détails.

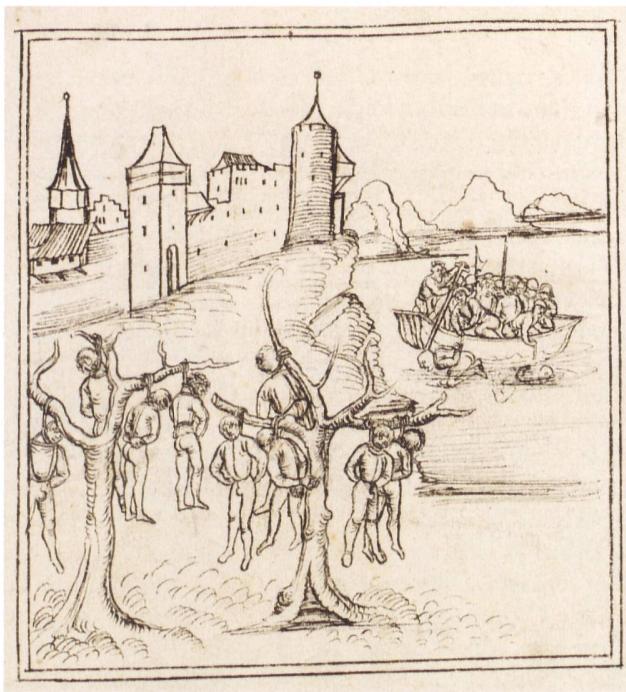


Fig. 7 WERNER SCHODOLER, *Eidgenössische Chronik*, vol. 3, Bremgarten, 1514–1532. Aarau, Aargauer Kantonsbibliothek, ZF 18, f°. 172r, détail: exécution de la garnison bernoise de Grandson après la prise du château.



Fig. 8 DIEBOLD SCHILLING, *Grosse Burgunder Chronik*, Berne, 1481–1484. Zurich, Zentralbibliothek Zürich, Ms A 5, p. 542: la mort de Louis de Châtel-Guyon, détail.

sobrement que «Les hommes de condition perdus sont environ 7, parmi lesquels Monseigneur de Châtel-Guyon, chevalier de la Toison [...]», lequel est également cité par La Marche en tête des «gentilz personnaiges» morts à Grandson.³⁷ Quant à Molinet, il précise que Charles fit charger les Suisses par «l'escoadre des quarante chambellans de son hostel» – troupe d'élite placée sous les ordres du premier chambellan, Antoine de Bourgogne –, mais que «par faulte de secours, ils furent en ceste stour rués jus [à terre], navrés et bleschés. Et demourèrent mors sur la place, le seigneur de Chasteau-Guyon [...] et aultres vail-lans chevaliers et gentils hommes qui, en ce premier faict, se portèrent honestement et bien.»³⁸

Du côté helvétique, parmi les nombreuses chroniques contemporaines de l'événement, celle rédigée en 1478 par Peter von Molsheim († vers 1490) à la demande du Conseil de la ville de Fribourg ne retient que le nom du «seigneur de Tschettigoy, qui était alors le plus fort et le plus puissant auprès du duc de Bourgogne.»³⁹ *Les Entreprises du Duc de Bourgogne contre les Suisses*, – chronique anonyme, peut-être due à la plume de Pétremand de Cressier († avant 1532), clerc et banneret du Landeron ayant combattu à Grandson et à Morat –, ne cite elle aussi que le seul nom de Châtel-Guyon : «[...] là fut tué Louys de Challon, seigneur du Chasteau Guion et son grand cheval grison, dans un petit pré de marestz, ensemble plusieurs aultres grands seigneurs et chevalliers vaillans et gentz de bien, lesquels je ne nomme point, qui par leur vaillance cuiderent tenir bon et perdirent leur vie [...].»⁴⁰ C'est cependant le récit de Schilling – plus disert que les autres sur le rôle joué par Louis de Châtel-Guyon dans la défense de la Franche-Comté en 1475, puis lors de la campagne de 1476 en Pays



Fig. 9 DIEBOLD SCHILLING, *Amtliche Berner Chronik*, Berne, 1478–1483, vol. 3. Berne, Burgerbibliothek, Ms.h.h.I.3., p. 647: la mort de Louis de Châtel-Guyon, détail.

de Vaud –, qui fournit le principal témoignage sur la mort de ce redoutable adversaire, aisément identifiable dans les illustrations correspondantes grâce au harnachement de sa monture, qu'on a pris soin d'orner, par synecdoque, du cor d'Orange (fig. 8–9).⁴¹ Le chroniqueur expose en détail le sort du « seigneur de Tschettegion, prince et commandant en Bourgogne », combattant au premier rang de la cavalerie lourde, qui se précipitant bride abattue sur les bannières suisses « comme s'ils voulaient nous les arracher de force », y est reçue « à coups de nos longues piques dans le nez » et contrainte à « faire volte face et prendre la fuite, non sans laisser sur la place le sus-dit seigneur de Tschettegion, tué par un bourgeois de Berne, Hans von der Grub, aidé de plusieurs autres. »⁴² Orfèvre natif de Cologne, Hans von der Grub ou von der Gruben († 1478 ou 1479) s'établit en 1436 à Berne, où il devient membre du Grand Conseil et de la guilde *zum Distelzwang*, à laquelle appartient aussi l'auteur de la chronique. Malgré un âge déjà avancé, ce soldat aguerri est l'un des premiers à prendre les armes contre les Bourguignons, participant à la bataille de Héricourt (13 novembre 1474), puis à celles de Grandson et de Morat. L'acte de bravoure qu'on lui attribue à l'encontre du seigneur de Châtel-Guyon lui a valu de passer à la postérité, la tradition voulant que le capitaine bourguignon ait déjà saisi la bannière de Schwytz lorsque le Bernois l'abat d'un coup de lance.⁴³ Recueillie sur le champ de bataille par des gens de sa maison, la dépouille du jeune chevalier est alors transportée à Nozeroy, avant d'être inhumée dans la chapelle des Chalon à l'abbaye de Mont-Sainte-Marie, près de Vallorbe.⁴⁴

Une cotte d'armes et des bannières

Parallèlement à la forte impression produite par le jeune chevalier sur ses contemporains, son souvenir s'est également perpétué à travers deux objets rattachés au butin des guerres de Bourgogne, aujourd'hui disparus, mais dont on a conservé l'image. En 1646, le Conseil de Fribourg commande au peintre Pierre Crolot de Pontarlier – « puisqu'on n'a pas pu trouver ici de peintre indigène » – un album destiné à préserver la mémoire des enseignes militaires conquises par les troupes locales entre la fin du XV^e siècle et le début du siècle suivant. Le *Livre des drapeaux de Fribourg*⁴⁵ a ainsi sauvegardé la trace de ces précieux trophées qui, jusque-là suspendus dans l'église Saint-Nicolas, étaient alors déjà fort détériorés, et auxquels furent adjointes quelques pièces d'habillement ainsi que des tentures bourguignonnes (fig. 10).⁴⁶

Parmi les quarante-deux planches du manuscrit, deux sont consacrées à la reproduction d'une cotte aux armes de Chalon.⁴⁷ Apparue au début du XIV^e siècle, la cotte d'armes ou tabard, qui adopte à partir des années 1420 une forme ample et courte à manches ouvertes, reste en usage jusqu'au début du XVI^e siècle avant d'être abandonnée aux seuls hérauts.⁴⁸ Signe distinctif du seigneur dans ses fonctions militaires et chevaleresques, elle est l'un des principaux éléments du faste princier : en février 1421, au tournoi organisé à Gevry (Jura) par le maréchal de Bourgogne Jean de Cottebrune, Louis II de Chalon avait fait une entrée remarquée, vêtu d'une « longue robe de velours cramoisi relevée d'orfèvrerie [aux] armes mi-parties de la

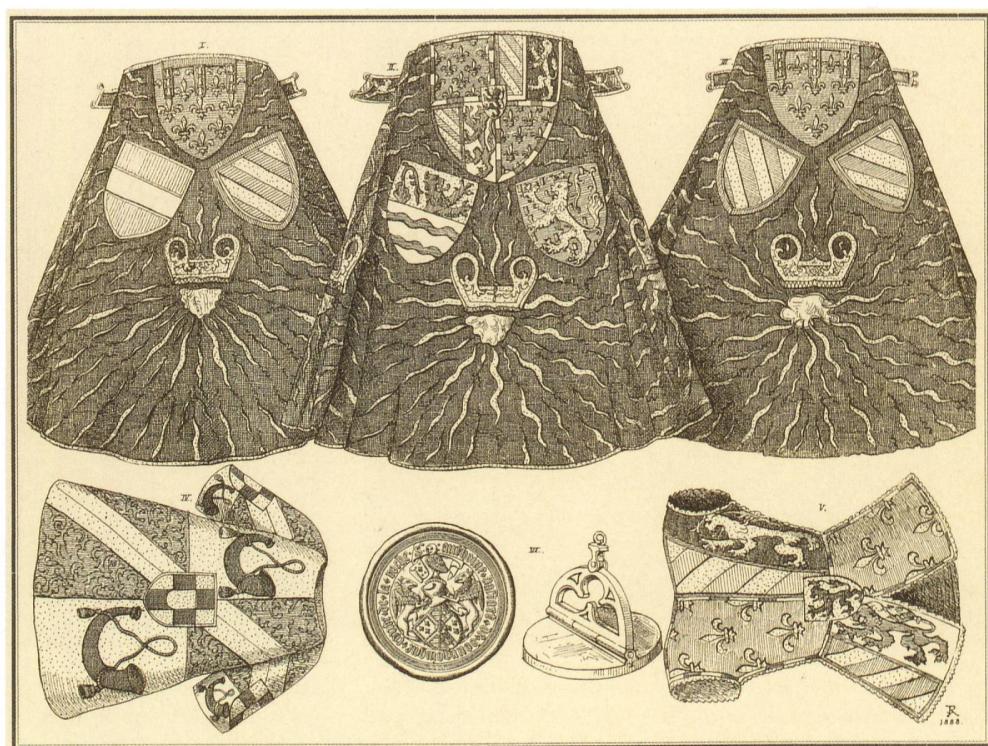


Fig. 10 EDUARD VON RODT,
*Historischen Alterthümern der
Schweiz*, série I, Berne, 1889,
pl. 9, fig. 1 à 4: les trois chapes
de l'ordre de la Toison d'or
et la cotte d'armes de Louis de
Chalon reproduites par
Pierre Crolot dans le Livre des
drapeaux de Fribourg.



Fig. 11a-b PIERRE CROLAT (actif à Fribourg dès 1640), *Livre des drapeaux de Fribourg*, Fribourg, 1647–1648. Fribourg, Archives de l’État de Fribourg, Législation et variétés 53, f° 100^r et 103^r: cotte d’armes de Louis de Chalon, avers et revers.

couleur rouge à la bande d’or de Châlons, et des couleurs d’Orange» et escorté «de vingt chevaux de parade couverts, dont trois étaient montés par des hérauts d’armes»



Fig. 12 URS KÖNIG (1607–1681), *Livre des drapeaux de Soleure*, Soleure, 1640–1641. Soleure, Archives d’État, pl. 4, détail: bannière de Louis de Chalon.

nommés «Orange, Arlay, Charollois». ⁴⁹ Telle qu’elle nous est parvenue à travers les images de Pierre Crolot (fig. 11a–b), la cotte ayant appartenu à son fils, si elle ne paraît pas avoir reçu de décor orfèvré, devait participer de la même fonction ostentatoire. Les armes de Chalon, qui occupent l’entier du champ à l’avers comme au revers – où elles sont inversées –, sont répétées sur les manches.⁵⁰ Selon la mode du temps, les émaux sont rehaussés de rinceaux clairs, tandis que l’or, appliqué ici à la feuille, évoque une étoffe tissée de fils d’or. Aussi ce vêtement correspond-il vraisemblablement à la robe d’homme «brodée d’or» trouvée à Grandson dans un coffre rapporté à Fribourg par Pierre Bergo de Treyvaux, charretier de la compagnie de ce village.⁵¹ Utilisée comme chasuble par le clergé de Saint-Nicolas, la cotte de Louis de Châtel-Guyon s’est rapidement détériorée ; elle avait déjà disparu en 1770, année où elle n’est plus mentionnée dans les inventaires.⁵²

Un manuscrit analogue, le *Livre des drapeaux de Soleure*,⁵³ conserve le souvenir d’une autre pièce de butin portant les armes du chevalier bourguignon : une bannière (fig. 12), jadis suspendue avec les autres drapeaux conquis sur les champs de bataille par les Soleurois dans la collégiale Saint-Ours, puis dans l’église des Franciscains jusqu’en 1640. Les religieux ayant demandé le retrait de ces glorieux

Fig. 13 DIEBOLD SCHILLING,
Amtliche Berner Chronik,
Berne, 1478–1483, vol. 3.
Berne, Burgerbibliothek,
Mss.h.h.1.3, p. 829: l'arrivée
des drapeaux du butin de
Grandson et de Morat à la
collégiale de Berne, détail.



vestiges, le Conseil décide le 27 janvier de cette année-là de les faire dépoussiérer, puis « dessiner sur parchemin dans un livre spécial avec leurs couleurs naturelles » – une commande exécutée par le peintre soleurois Urs König (1607–1681) en 1640–1641.⁵⁴ La copie à l'aquarelle de la bannière de Louis de Châtel-Guyon, faussement décrite dans le manuscrit comme provenant de la bataille de Dornach (1499), restitue vraisemblablement un drapeau déjà fragmentaire à l'époque, ce qui pourrait expliquer certaines irrégularités héraldiques, en particulier le rendu approximatif des couleurs ainsi que l'absence de l'écu du comté de Genève.⁵⁵ Quoi qu'il en soit, ce témoignage iconographique met à nouveau en évidence le rôle de premier plan joué par Châtel-Guyon lors des guerres de Bourgogne : sa bannière et celle d'un autre chevalier de la Toison d'or, Jacques I^{er} de Luxembourg (après 1441–1488), seigneur de Fiennes, sont en effet les deux seules enseignes de la noblesse bourguignonne connues directement ou indirectement.⁵⁶ Mais s'il est aujourd'hui considéré comme faisant partie du butin de Grandson, le drapeau peint par Urs König pourrait aussi être celui pris à Châtel-Guyon lors de l'expédition de Pontarlier en avril 1475 : on se rappelle en effet qu'à l'issue de cette campagne, un petit drapeau aux armes de Chalon et une bannière de Pontarlier avaient été rapportés à Soleure.⁵⁷ Et de fait, l'ancien Arsenal de la ville conserve encore un fragment de l'étendard d'une compagnie d'arbalétrier – lui aussi réputé provenir de Grandson – où figure, à côté des armes de la Franche-

Comté, un pont de pierre évoquant les armoiries de Pontarlier.⁵⁸

Par ailleurs, une illustration de l'*Amtliche Berner Chronik* montrant l'arrivée à la collégiale de Berne des « nobles bannières » conquises lors des guerres de Bourgogne et, plus particulièrement, à Grandson et à Morat, met en évidence une pièce aux armes de Chalon (fig. 13).⁵⁹ Comme le rappelle le chroniqueur bernois, la plupart des bannières entrées à la collégiale de Berne le 27 septembre 1476 sont toutefois envoyées le mois suivant à Lucerne en vue de leur partage, conformément au rappel à l'ordre de la Diète du 7 octobre. Le 24 avril précédent, dans le cadre de ses instructions quant au partage du butin de Grandson, celle-ci avait en effet décidé que les drapeaux conquis directement sur l'ennemi lors de la bataille reviendraient aux combattants qui s'en étaient emparés, tandis que ceux trouvés ultérieurement dans des coffres, seraient considérés comme faisant partie du butin commun et répartis entre les Confédérés. À l'issue du partage du 14 avril 1477, les bannières qui échoient à Berne sont à nouveau installées à la collégiale, où elles se trouvent encore à l'époque où Schilling écrit.⁶⁰ L'exemplaire en question – dont aucune trace ne subsiste – en faisait-il partie, comme cela devrait être le cas si Châtel-Guyon a bien été tué par un Bernois ?⁶¹

Également présent à Grandson, Pettermann Etterlin (1430/1440 – vers 1509), greffier de la ville de Lucerne, livre en effet dans sa *Chronique de la louable Confédération*



Fig. 14 DIEBOLD SCHILLING le Jeune, *Eidgenössische Chronik (Luzerner Schilling)*, Lucerne, 1513. Luzern, Korporation Luzern, S 23 fol., p. 201 : la bataille de Grandson, détail. Le chevalier bourguignon terrassé n'est pas identifié comme étant Louis de Châtel-Guyon. Au premier plan, à droite, l'infanterie ducale en fuite.

(1507) un témoignage sensiblement différent sur la mort du chevalier bourguignon. Donnant le rôle principal à ses compatriotes, il rapporte que si l'affrontement de Grandson fut peu meurtrier – personne ne voulant tenir tête aux Confédérés –, « il y eut cependant un seigneur du pays qui fut abattu, à savoir le seigneur de Chetialgyon, qui portait lui-même sa bannière, que ceux de Lutzern gagnèrent honorablement et emportèrent dans leur ville : le drapeau est brun, blanc et bleu, avec une croix de Saint-André dorée. »⁶² Quel que soit le crédit à donner à son récit, la description qu'il donne du drapeau attribué à Châtel-Guyon – analogue à celui figurant à côté de la bannière de Bourgogne sur la double page consacrée à la bataille de Grandson dans la chronique lucernoise achevée en 1513 par Diebold Schilling le Jeune (avant 1460–1515?)⁶³ –, correspond cependant à une enseigne de couleuvriniers, auxquels l'emblème des bâtons croisés semble réservé (fig. 14).⁶⁴ Enfin, les copies à fresque réalisées en 1625–1626 dans l'église des Franciscains de Lucerne – en remplacement des enseignes conquises par les Lucernois qui y étaient suspendues jusqu'en 1622, également reproduites

dans le *Livre des drapeaux de Lucerne* peint dans le troisième quart du XVII^e siècle –, conservent le souvenir d'une autre pièce jadis attribuée à Louis de Châtel-Guyon.⁶⁵ Réputé avoir été pris par l'arquebusier lucernois Heinrich Elsener, dit *Bösheini* (« le méchant Heini ») lors de l'attaque du château de Vaumarcus dans la nuit du 1^{er} au 2 mars 1476, ce drapeau aujourd'hui disparu était en réalité une bannière impériale, vraisemblablement conquise à Dornach.⁶⁶

Un témoin inédit du faste militaire de la cour de Bourgogne

Sans grand impact politique – l'armée du Téméraire est dispersée, mais pas anéantie –, la rencontre de Grandson est surtout restée dans l'histoire pour l'ampleur et la richesse du butin tombé aux mains des Confédérés. À partir de 1474, Charles le Téméraire, qui est considéré comme le plus puissant prince de la Chrétienté, passe en effet l'essentiel de son temps en campagne, emportant selon la coutume bourguignonne l'ensemble de ses biens lors de ses déplacements. Outre son rôle militaire, le camp assume

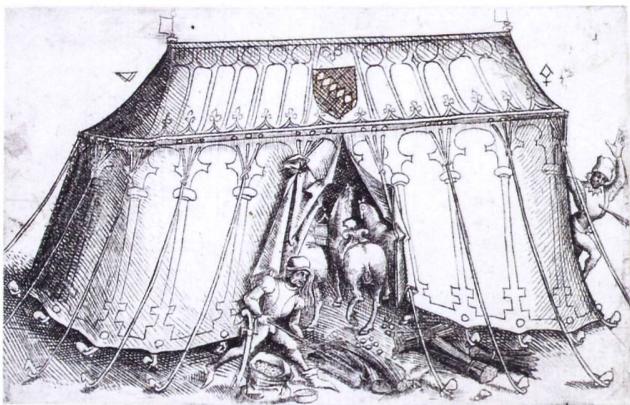


Fig. 15 Maître WA (actif aux Pays-Bas entre 1465 et 1490), *L'Écurie de campagne*, d'une série de neuf gravures montrant le campement et les formations militaires de Charles le Téméraire, vers 1467–1477. Gravure sur cuivre, 12 x 19 cm. Vienne, Albertina, inv. DG1928/396.

alors une fonction ostentatoire, devenant une sorte de « grande vitrine où il va pouvoir étaler le faste et la puissance de son hôtel, de sa garde et de ses compagnies d'ordonnance. »⁶⁷

En témoigne le « magnifique appareil » déployé à Grandson par le duc, qui « à ce voyage [...] avait fait tout porter avec lui, pour se montrer en son excessive grandeur, aux étrangers », ambassadeurs ou adversaires. Les anciennes chroniques des deux partis ne manquent pas de souligner les trésors récoltés par les Suisses dans le camp bourguignon abandonné : « La perte de celle bataille fut inestimable, pour le respect des biens qu'il y perdit [...]. Au surplus ses riches pavillons (fig. 15), son superbe parc [d'artillerie], & appareil de guerre, sa vaisselle d'or & d'argent, ses

belles tapisseries, ses précieux joyaux, & piergeries de pris inestimable, livres, vestemens, & autres opulens meubles, & ornement, [...] tout fut pillé & perdu ». Considérés comme la propriété de l'ensemble des Confédérés, les trophées de guerre traditionnels (armes, artillerie, drapeaux) ont été soigneusement conservés jusqu'au partage officiel, tandis que le reste du butin (insignes de souveraineté, pièces d'orfèvrerie, joyaux et objets de parure, tapisseries, tentures, étoffes, vêtements, livres et manuscrits, monnaies...) a connu une rapide dilapidation, qu'il ait été bradé à l'insu des autorités ou vendu officiellement après avoir été rassemblé à Lucerne : « Finalement les despouilles de son camp enrichirent les Suisses, qui lors estoient pouvres, & peu experimentez ès richesses du monde. »⁶⁸ (fig. 16).

Si ce fabuleux butin devait durablement marquer la mémoire collective suisse et inscrire la bataille du 2 mars 1476 parmi les plus mémorables victoires des Confédérés, aucun élément ne permet cependant de rattacher la boussette armoriée du Musée d'art et d'histoire à la fameuse journée qui coûta la vie à son propriétaire. Bien que cette luxueuse applique ait jadis fait partie du harnachement de l'une des montures du héros de Grandson de longue date au service de Charles le Téméraire, on ne sait rien des circonstances au cours desquelles elle s'est perdue, ni de son parcours jusqu'à son apparition sur le marché de l'art en 1984.⁶⁹ Il n'en demeure pas moins que tout en évoquant le brillant apparat la cour de Bourgogne et les « pompeux habillemens des chevaux » qui y étaient en usage, cette pièce remarquable constitue un document historique de premier plan, seul souvenir matériel de la courte et glorieuse carrière de Louis de Châtel-Guyon, chevalier de la Toison d'or et favori du dernier grand duc d'Occident.



Fig. 16 DIEBOLD SCHILLING le Jeune, *Eidgenössische Chronik* (Luzerner Schilling), Lucerne, 1513. Lucerne, Korporation Luzern, S 23 fol., p. 202: le butin des guerres de Bourgogne conservé à la Wasserturm de Lucerne jusqu'à son partage.

ADRESSE DE L'AUTEUR

Corinne Borel, historienne de l'art, Genève, Musée d'art et d'histoire, adjointe scientifique responsable de la collection d'armures et d'armes anciennes, corinne.borel@ville-ge.ch

NOTES

- ¹ OLIVIER DE LA MARCHE, *Mémoires d'Olivier de La Marche maître d'hôtel et capitaine des gardes de Charles le Téméraire*, éd. Paris 1883–1888, tome 4, p. 59.
- ² Sur le cheval comme vecteur héraldique, voir LAURENT HABLOT, *Le cheval et l'emblématique au Moyen Âge*, in : Le Cheval au Moyen Âge, d'Élisabeth Lorans (dir.), Tours 2017, p. 113–127.
- ³ OLIVIER THUAUDET, *De senals e de cascavels. Orner le harnachement des équidés à la fin du Moyen Âge (XIII^e–XV^e siècle) dans le sud-est de la France*, in : Les Modes de transport dans l'Antiquité et au Moyen Âge. Mobiliers d'équipement et d'entretien des véhicules terrestres, fluviaux et maritimes (= actes des Rencontres internationales Instrumentum, Arles, Musée départemental Arles antique, 14–16 juin 2017), de Stéphanie Raux (dir.), Arles 2021, p. 265–282, en particulier p. 266–267.
- ⁴ Galerie Koller Zürich (= catalogue de vente), vente 53/1, 22–29 novembre 1984, n° 2904, p. 70, pl. 2.
- ⁵ Erronément mentionné comme «Jean IV, prince d'Orange».
- ⁶ *Acquisitions du Musée d'art et d'histoire en 1984*, in : Genava, vol. 33, 1985, p. 226, fig. 63. Sur ce personnage, voir FRÉDÉRIC DE GINGINS DE LA SARRAZ, *Recherches historiques sur les acquisitions des sires de Montfaucon et de la maison de Châlons dans le Pays-de-Vaud* (= Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, tome 14), Lausanne 1857, p. 203–243. – FRÉDÉRIC BARBEY, *Louis de Chalon prince d'Orange seigneur d'Orbe, Échallens, Grandson 1390–1463* (= mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 2^{de} série, tome 13), Lausanne 1926. – JACQUES PAVIOT, *Louis de Chalon et la marche vers Anthon*, in : Autour des Chalon et de la noblesse en pays bourguignon (XIV^e–XVI^e siècles) (= rencontres de Lons-le-Saunier – Arlay, 21–24 septembre 2017), Publication du Centre européen d'études bourguignonnes (XIV^e–XVI^e s.), n° 58, Neuchâtel 2018, p. 209–225.
- ⁷ Voir ÉDOUARD CLERC, *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté*, tome 2, Besançon 1846, p. 394. – FRÉDÉRIC DE GINGINS DE LA SARRAZ (cf. note 6), p. 195–198. – FRÉDÉRIC BARBEY (cf. note 6), p. 86–92. – PIERRE DUPARC, *Le Comté de Genève IX^e–XV^e siècle* (= mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tome 39), Genève 1955, p. 340–347. – JACQUES PAVIOT (cf. note 6), p. 211–212.
- ⁸ Louis parviendra par la suite à se mettre en pleine possession de ses seigneuries dans le Pays de Vaud, qu'il léguera au fils cadet issu de son second mariage, Hugues III de Chalon-Arlay (1449–1490). Celui-ci ne recouvrera son bien qu'après moult démêlés avec Guillaume VII de Chalon-Arlay (1415–1475), prince d'Orange, issu du premier mariage de Louis avec Jeanne de Montfaucon, qui, à la mort de son père, s'approprie l'héritage de ses deux jeunes demi-frères.
- ⁹ Bulle de Buda (Hongrie) en date du 29 mai 1424, par laquelle le roi des Romains adjuge (ou vend) le comté de Genevois au duc de Savoie. – FRÉDÉRIC DE GINGINS DE LA SARRAZ (cf. note 6), p. 196 et note 3.
- ¹⁰ À travers la maison d'Orange-Nassau, héritière de la maison de Chalon-Arlay, qui a donné les stathouders des Provinces-Unies du XVI^e au XVIII^e siècle, puis les souverains du Royaume des Pays-Bas dès 1815, et même un roi d'Angleterre, Guillaume III (1650–1702). Voir JACQUES LAMUNIÈRE, *Les armes des comtes de Genève*, in : Archives héraldiques suisses, vol. 39 (2), 1925, p. 84–86.
- ¹¹ «Messire Louys de Chalon, Seigneur de Chasteau-Guyon. Portoit escarcelé. Au I. & IV. de gueulles, a la bande d'or ; celle du premier quartier brisée au premier canton, d'un croissant montant d'azur (CHALON.) Au II. & III. d'or, lié & virolé de gueulles (ORANGES). Sur le tout, cinq points d'échiquier d'or, equipollez a quatre points d'azur (GENEVE).» JEAN-JACQUES CHIFFLET, *Le Blason des Armoiries de tous les Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or, depuis la premiere institution, iusques à present*, Anvers 1632, p. 38. Sur le personnage, voir JEAN RICHARD, *Louis de Chalon, seigneur de Châtel-Guyon*, in : Les Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or au XV^e siècle. Notices bio-bibliographiques (= Kieler Werkstücke. Reihe D : Beiträge zur europäischen Geschichte des späten Mittelalters, vol. 3) de Raphaël de Smedt (dir.), Frankfurt-sur-le-Main 2000, p. 155. La tour fortifiée de Châtel-Guyon à Salins (Jura) a disparu, tandis que seules des ruines subsistent du fastueux palais érigé par Louis II à Nozeroy, résidence privilégiée des Chalon depuis le XIII^e siècle.
- ¹² ÉDOUARD CLERC (cf. note 7), p. 515. – FRÉDÉRIC DE GINGINS DE LA SARRAZ (cf. note 6), p. 241–242.
- ¹³ «Entre les chambellands pensionnaires : Le sieur Loys de Chalon, sieur d'Arguel, puis prince d'Orange après la mort de son père. Le sieur Loys de Chalon, sieur de Chastel-Guyon, fils du précédent. Ceux-cy estoient extra-ordinaires, et leurs places n'esstoient impetrables entre cent chambellands ordinaires, soubs Antoine, bastard de Bourgogne, premier chambellan en la première chambre, et premier service des six mois premiers de l'an, commençant le premier de mars et finissant le dernier d'aost». LOUIS GOLLUT, *Les Mémoires historiques de la République séquanoise et des princes de la Franche-Comté de Bourgogne*, éd. Arbois 1846, livre 11, chapitre 30, colonnes 1188–1189. Sur cet office pensionné, voir LAURENT VISSIÈRE, *La cour de Bourgogne*, in : Histoire mondiale des cours de l'Antiquité à nos jours, de Victor Battaggion / Thierry Sarmant (dir.), Paris 2019, chapitre 15, p. 313–325, en particulier p. 316–317. – SUSAN MARTI / TILL-HOLGER BORCHERT / GABRIELE KECK (dir.), *Charles le Téméraire (1433–1477). Faste et déclin de la cour de Bourgogne* (= catalogue d'exposition), Berne – Bruxelles 2008, p. 214–217.
- ¹⁴ FRÉDÉRIC BARBEY (cf. note 6), p. 222–223 et note 1, et p. 263 et note 4.
- ¹⁵ Lettres du comte de Charolais à Bon de Blye et Jehan Morrot (respectivement intendant et conseiller de Louis II de Chalon) et à Louis lui-même, en date du 4 septembre 1463. Voir ÉDOUARD CLERC (cf. note 7), p. 519–520 et note 4.
- ¹⁶ Épisode de la guerre du Bien Public (mai–octobre 1465), où l'armée bourguignonne conduite par Charles affronte Louis XI dans un combat à l'issue indécise.
- ¹⁷ OLIVIER DE LA MARCHE, *Mémoires d'Olivier de La Marche maître d'hôtel et capitaine des gardes de Charles le Téméraire*, éd. Paris 1883–1888, tome 3, livre 1, chapitre 35, p. 11 et note 2.
- ¹⁸ Nommé en 1430 par Philippe le Bon, son père avait été exclu de l'ordre avant d'avoir reçu le collier et prêté serment, au motif de sa retraite peu glorieuse lors de la bataille d'Anthon dans le Dauphiné (11 juin 1430). La «fuite au combat bannières déployées» était en effet l'un des trois cas d'exclusion. Voir FRANÇOISE DE GRUBEN, *Les Chapitres de la Toison d'or à l'époque bourguignonne (1430–1477)* (= Mediaevalia Lovaniensia, series 1, studia 23), Louvain 1997, p. 42–43, 83, 136–139 et 583, note 2. Sur le «désastre d'Anthon», voir ÉDOUARD CLERC (cf. note 7), p. 415–417. – FRÉDÉRIC DE GINGINS DE LA SARRAZ (cf. note 6), p. 208–209. – FRÉDÉRIC BARBEY (cf. note 6), p. 141–147. – JACQUES PAVIOT (cf. note 6), p. 222–223.
- ¹⁹ LOUIS GOLLUT (cf. note 13), livre 11, chapitre 12, colonne 1096.
- ²⁰ OLIVIER DE LA MARCHE (cf. note 17), livre 2, chapitre 4, p. 138–139. Voir aussi la relation du chevalier bourguignon Jean de Haynin (1423–1495) : JEAN DE HAYNIN, *Les Mémoires de messire Jean, seigneur de Haynin et de Louveignies, chevalier. 1465–1477*, éd. Mons 1842, 2 tomes, tome 1, p. 120.
- ²¹ Même s'il fait partie de la troupe d'élite de l'hôtel ducal, véritable armée dans l'armée, le chevalier chambellan n'est pas dispensé de son devoir de fiefé, comme il ressort de la montre d'armes (première inspection) de la compagnie du ban et de l'arrière-ban de «monseigneur de Chastel-Guion» passée à Beaune le 23 juin 1472 (celle-ci se compose alors de «72 hommes d'armes, 3 gens de trait à cheval, 7 demi-lances, 189 coustiliers montés et

- 67 piétons » et de la revue du 1^{er} septembre suivant à Mâcon, qui constate la présence de « 84 hommes d'armes, 15 gens de trait à cheval, 199 tant coustiliers que demi-lances et 87 couleuvriniers et gens de pied ». JULES DE LA CHAUVELAYS, *Mémoire sur la composition des armées de Charles le Téméraire dans les deux Bourgognes d'après les documents originaux*, in : Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, partie des lettres, 1878, Dijon 1979, p. 139–361, en particulier p. 215, 225–227 et 235. Sur le rôle des fieffés, voir CHARLES BRUSTEN, *L'armée bourguignonne de 1465 à 1477*, in : Revue internationale d'histoire militaire, 1959, p. 452–466, en particulier p. 454–456.
- ²² Les guerres de Bourgogne opposent les Confédérés à Charles le Téméraire du 25 octobre 1474 au 5 janvier 1477, lorsque le duc trouve la mort à la bataille de Nancy.
- ²³ Greffier de la ville de Berne, Schilling a lui-même porté les armes lors des batailles de Grandson et de Morat (1476).
- ²⁴ DIEBOLD SCHILLING, *Grosse Burgunder Chronik*, Berne 1481–1484, Zurich, Zentralbibliothek Zürich, Ms A 5, p. 261, 263, 265, 267, 366, 503, 504, 505, 536, 539 et 542. – DIEBOLD SCHILLING, *Amtliche Berner Chronik*, Berne 1478–1483, vol. 3, Berne, Burgerbibliothek, MSS.h.I.3, p. 642, 643, 644, 647, 648, 650 et 829.
- ²⁵ OLIVIER DE LA MARCHE (cf. note 1), p. 60.
- ²⁶ Il ne peut être question ici ni de son demi-frère ainé Guillaume, emprisonné par Louis XI en février 1474 pour quinze mois et mort à Orange le 27 octobre 1475, ni du fils unique de ce dernier, Jean IV de Chalon (1443–1508) : celui-ci est en effet passé au service Louis XI à deux reprises, en 1470 puis en 1475, abandonnant le parti du duc Charles qui « cuida enrager et crever de dépit ». LOUIS GOLLUT (cf. note 13), livre 12, chapitre 7, colonne 1230, note 1. – Voir aussi FRÉDÉRIC DE GINGINS DE LA SARAZ (cf. note 6), p. 264 et note 3.
- ²⁷ FRÉDÉRIC DE GINGINS DE LA SARAZ (cf. note 6), p. 268–273. Jougne, à une dizaine de kilomètres de Vallorbe, commandait une importante voie de communication naturelle à travers le Jura.
- ²⁸ Si Hugues séjourne au Piémont pour y recruter de nouvelles troupes lorsque le duc est défait à Morat le 22 juin suivant, il a en revanche combattu à Nancy.
- ²⁹ BERTRAND SCHNERB, « *L'Honneur de la maréchaussée* ». *Maréchalat et maréchaux en Bourgogne des origines à la fin du XV^e siècle* (= Burgundica, vol. 3), Turnhout 2000, p. 81.
- ³⁰ FRÉDÉRIC DE GINGINS DE LA SARAZ, *Lettres sur la guerre des Suisses contre le duc Charles-le-Hardi*, Dijon 1839, deuxième lettre, p. 53–55. La bannière de Pontarlier a été conquise par Hans Stölli de Soleure qui la rapporte dans sa ville, tandis que d'autres combattants soleurois rentrent en mai avec l'un des petits drapeaux. Voir FRANZ HAFFNER, *Der klein Solothurner Allgemeine Schwab-Platz [...]*, Soleure 1666, vol. 2, p. 181. – JEAN-JACQUES AMIET, *Die Burgunderfahnen des Solothurner Zeughäuses. Beiträge zur Geschichte der Burgunderkrieg*, Soleure 1868, p. 15–16.
- ³¹ FRÉDÉRIC DE GINGINS DE LA SARAZ (cf. note 30), troisième lettre, p. 82.
- ³² JEAN MOLINET, *Chroniques de Jean Molinet, publiées, pour la première fois, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, tome 1, Paris 1827, chapitre 29, p. 191.
- ³³ GUILLAUME PARADIN, *Annales de Bourgogne par Guillaume Paradin de Cuyseaulx. Avec une table des choses memorables contenues en ce présent livre*, Lyon 1566, livre 3, p. 971. Voir aussi JEAN DE HAYNIN (cf. note 20), tome 2, p. 295.
- ³⁴ PHILIPPE DE COMMYNES, *Mémoires*, éd. Paris 2001, livre 5, chapitre 1, p. 336.
- ³⁵ JEAN MOLINET (cf. note 32), chapitre 29, p. 194.
- ³⁶ OLIVIER DE LA MARCHE (cf. note 17), livre 2, chapitre 6, p. 209. Dans une lettre écrite de Nozeroy à la duchesse Yolande de Savoie le 7 mars, Charles parle pour sa part d'une « légère escarmouche ». FRITZ CHABLOZ, *La Bataille de Grandson. D'après vingt-sept auteurs, à partir du duc Charles de Bourgogne jusqu'à l'historien suisse B. van Muyden*, Lausanne 1897, p. 3.
- ³⁷ FRÉDÉRIC DE GINGINS DE LA SARAZ, *Dépêches des ambassadeurs milanais sur les campagnes de Charles-le-Hardi duc de Bourgogne de 1474 à 1477 [...]*, tome 1, Paris – Genève 1858, dépêche 116, p. 317. – OLIVIER DE LA MARCHE (cf. note 17), livre 2, chapitre 6, p. 209–210. Voir aussi JEAN DE HAYNIN (cf. note 20), tome 2, p. 295 : « [...] et y furete tuées et demourete mort en la plase m.^r de Castiau-Guion fils du prince d'Orenge, lequel avoit l'ordre de la Toysson, M.^r Jehan de Laling fils de m.^r Symon de Lalaing, m.^s Jacques d'Emeries, et encoire trois aultres hommes de non, desquels je ne savoie point les noms à la vérité [...] »
- ³⁸ JEAN MOLINET (cf. note 32), chapitre 29, p. 193.
- ³⁹ PETER VON MOLSHEIM, *Freiburger Chronik der Burgunderkriege*, éd. Berne 1914, chapitre 143, p. 148.
- ⁴⁰ ALFRED SCHNEGG (éd.), *Les Entreprises du Duc de Bourgogne contre les Suisses. Édition critique* (= Quellen zur schweizer Geschichte, NF, 1. Abteilung : Chroniken), vol. 3, Bâle 1948, p. 173.
- ⁴¹ DIEBOLD SCHILLING 1481–1484 (cf. note 24), p. 542. – DIEBOLD SCHILLING 1478–1483 (cf. note 24), p. 647.
- ⁴² GUSTAV TOBLER (éd.), *Die Berner Chronik des Diebold Schiling 1468–1484*, vol. 1, Berne 1897, chapitre 268, p. 378.
- ⁴³ Sur ce personnage au parcours singulier, voir MAX VON DIESBACH, *Hans von der Grubens Reise- und Pilgerbuch 1435–1467*, in : Archiv des historischen Vereins des Kantons Bern, vol. 14 (2), 1894, p. 97–151, en particulier p. 102–110.
- ⁴⁴ FRÉDÉRIC DE GINGINS DE LA SARAZ (cf. note 6), p. 277. La chapelle a disparu après la Révolution française, lorsque le monastère, adjugé à un entrepreneur de Pontarlier, sert de carrière pour les habitants des alentours. Voir RIC BERGER, *La fin lamentable d'une abbaye française près de Vallorbe*, in : Revue historique vaudoise, vol. 74 (1), 1966, p. 57–62.
- ⁴⁵ *Livre des drapeaux de Fribourg*, Fribourg, Archives de l'État de Fribourg, Législation et variétés 53. Voir CHARLES AUBERTIN, *Recherches sur les drapeaux de l'ancienne province de Bourgogne*, Beaune 1881, p. 71–72. – BERNARD DE VEVEY, *Le Livre des drapeaux de Fribourg (Fahnenbuch) de Pierre Crolet*, 1648, Zurich 1943, n.p. – FLORENS DEUCHLER, *Die Burgunderheute. Inventar der Beutestücke aus den Schlachten von Grandson, Murten und Nancy 1476/1477*, Berne 1963, p. 57–58. – *Le Butin des guerres de Bourgogne et œuvres d'art de la cour de Bourgogne* (= catalogue d'exposition), Berne 1969, n° 61, p. 86.
- ⁴⁶ Outre les trente planches dédiées aux drapeaux récoltés lors des campagnes du Sundgau, de Bourgogne et d'Italie, le manuscrit contient neuf planches reproduisant la cotte de Louis de Chalon, trois chapes de l'ordre de la Toison d'or et trois tentures aux armes de Bourgogne. De ces objets, seules les trois chapes proviennent de la bataille de Morat, qui faisaient partie du trésor de Saint-Nicolas avant d'être déposées vers 1879 au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, sont parvenues jusqu'à nous. La comparaison avec les planches peintes par Crolet atteste du soin apporté par l'artiste à la reproduction de ses modèles. Fribourg, MAHF, inv. 6724 à 6726, exposées au Château de Gruyères. Voir EDUARD VON RODT, *Historischen Alterthümern der Schweiz*, série 1, Berne 1889, p. 9 et pl. 9, n°s 1–2. – BERNARD DE VEVEY (cf. note 45), n°s 36 à 38. – FLORENS DEUCHLER (cf. note 45), n°s 96 à 98, p. 210–216. – *Le Butin des guerres de Bourgogne* (cf. note 45), n° 133, p. 116, n°s 134 et 135, p. 117.
- ⁴⁷ *Livre des drapeaux de Fribourg* (cf. note 45), f°s 100^r (rélié à l'envers dans le manuscrit) et 103^r. – EDUARD VON RODT (cf. note 46), p. 9 et pl. 9, n° 4. – *Calendrier héraudique vaudois*, Lausanne 1912, n.p. – BERNARD DE VEVEY (cf. note 45), n°s 34–35. – FLORENS DEUCHLER (cf. note 45), n° 92, p. 204.
- ⁴⁸ LAURENT HABLOT, *Revêtir le prince. Le héraut en tabard, une image idéale du prince. Pour une tentative d'interprétation du partage emblématique entre prince et héraut à la fin du Moyen Âge à travers le cas bourguignon*, in : Revue du Nord, tome 88, 2006/3, n°s 366–367, p. 755–803, en particulier p. 781, note 106.
- ⁴⁹ ÉDOUARD CLERC (cf. note 7), p. 381 et note 3.

- ⁵⁰ Si l'azur paraît aujourd'hui presque noir, cette erreur de couleur ainsi que d'autres constatées dans la représentation de plusieurs drapeaux «ne semblent pas devoir être imputées à la fantaisie de l'artiste, mais bien plutôt à la transformation de certaines couleurs par le temps : c'est notamment le cas pour le bleu qui est devenu vert». BERNARD DE VEVEY, introduction, n.p. (cf. note 45).
- ⁵¹ Pour tenter de maintenir la concorde par un partage équitable des dépouilles de Grandson, la Diète fédérale ordonne le 24 avril 1476 de faire rédiger dans chaque canton un inventaire du butin, puis de le rassembler et de le convoyer à Lucerne en vue de sa répartition. FLORENS DEUCHLER (cf. note 45), p. 33–34. À Fribourg, qui participa aux guerres de Bourgogne en tant qu'allié de Berne, la liste détaillée dressée à cette fin précise que le coffre trouvé par Pierre Bergo contenait «ij robes d'homme, lune est brodae dor et lez aultres dues est forree de loup». Fribourg, Archives d'État, Affaires militaires, publié par MAX DE TECHTERMANN (éd.), *Inventaire du butin fait à Grandson par les soldats fribourgeois*, in : Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, tome V, 1893, p. 284–321, en particulier p. 292. — BERNARD DE VEVEY (cf. note 45), n° 34. — FLORENS DEUCHLER (cf. note 45), p. 87.
- ⁵² BERNARD DE VEVEY (cf. note 45), n° 34. — FLORENS DEUCHLER (cf. note 45).
- ⁵³ *Livre des drapeaux de Soleure*, Soleure, Archives d'État. Voir JEAN-JACQUES AMIET (cf. note 30), p. 48–49. — FLORENS DEUCHLER (cf. note 45), p. 66–67.
- ⁵⁴ Les Confédérés attachaient une grande importance aux drapeaux pris sur l'ennemi, souvent exposés dans les églises comme «miroir des vertus et de la bravoure» de leurs ancêtres (ainsi que l'explicite la décision du Conseil de Soleure) et soigneusement inventoriés dans de luxueux ouvrages illustrés. JEAN-JACQUES AMIET (cf. note 30), p. 49. Voir MAX BANHOLZER, *Urs König (Küng) – ein vielseitiger Solothurner Maler des 17. Jahrhunderts*, in : *Jahrbuch für Solothurnische Geschichte*, vol. 76, 2003, p. 151–159, en particulier p. 154. Sur les trente-deux drapeaux représentés, vingt-et-un proviennent des guerres de Bourgogne, dont deux faussement attribués à la bataille de Dornach (22 juillet 1499) qui marque la fin de la guerre de Souabe. Neuf d'entre eux sont encore conservés au Museum Altes Zeughaus à Soleure. Voir FLORENS DEUCHLER (cf. note 45), n° 106 (inv. 1146), p. 223–224, n° 120 (inv. 1146), p. 230–231, n° 125 [inv. 1145], p. 234–236, n° 126 [inv. 1135], p. 236–238, n° 129 (inv. 1134), p. 240–244, n° 174 (inv. 1148), p. 275–276, n° 177 (inv. 1144), p. 278–279, n° 178 (inv. 1136), p. 279–280, et n° 179 (inv. 1137), p. 281.
- ⁵⁵ *Livre des drapeaux de Soleure* (cf. note 53), pl. 4, n° 18. Voir *Calendrier héraudique vaudois*, Lausanne 1916, n.p. — FLORENS DEUCHLER (cf. note 45), n° 175, p. 276.
- ⁵⁶ Également attribuée à la bataille de Dornach dans le *Livre des drapeaux de Soleure* (cf. note 53), n° 12, la première est toujours conservée au Museum Altes Zeughaus de la ville (inv. 1148). Voir FLORENS DEUCHLER (cf. note 45), n° 174, p. 276–276. Quant à la seconde, elle avait déjà disparu en 1860. FLORENS DEUCHLER (cf. note 45), p. 66.
- ⁵⁷ Voir plus haut, note 30.
- ⁵⁸ Soleure, Museum Altes Zeughaus, inv. 1136. *Livre des drapeaux de Soleure* (cf. note 53), n° 26. Voir EDUARD VON RODT (cf. note 46), p. 10 et pl. 13, n° 26. — FLORENS DEUCHLER (cf. note 45), n° 178, p. 279–280.
- ⁵⁹ DIEBOLD SCHILLING 1478–1483 (cf. note 24), p. 829.
- ⁶⁰ GUSTAV TOBLER (éd.), *Die Berner Chronik des Diebold Schiling 1468–1484*, vol. 2, Berne 1901, chapitre 319, p. 104. — FLORENS DEUCHLER (cf. note 45), p. 33–35 et 37.
- ⁶¹ Voir plus haut, note 42.
- ⁶² PETERMANN ETERLIN, *Kronica von der loblichen Eydtgnoschaft, jr harkommen und sust seltzam strittenn und geschichten. Mit einem Nachwort herausgegeben von Guy P. Marchal*, Zurich – Hildesheim – New York 2011, feuille 90.
- ⁶³ DIEBOLD SCHILLING, *Eidgenössische Chronik (Luzerner Schilling)*, Lucerne 1513, Lucerne, Korporation Luzern, S 23 fol., p. 200–201.
- ⁶⁴ CHARLES BRUSTEN, *Les emblèmes de l'armée bourguignonne sous Charles le Téméraire. Essai de classification*, in : *Jahrbuch des Bernischen Historischen Museums in Bern*, vol. 27 et 28, 1957–1958, Berne 1959, p. 118–132, en particulier p. 122.
- ⁶⁵ Huitième drapeau du côté droit de la nef (de gueules au sautoir écoté d'argent accompagné de quatre briquets d'or). Voir JOSEF GAUCH, *Fahnen erbeutet in den Schweizerkriegen nach den Fresken in der Franziskanerkirche in Luzern gezeichnet von Josef Gauch*, Lucerne 1939, p. 5 et pl. 11. *Livre des drapeaux de Lucerne*, Zurich, Bibliothèque du Musée national suisse, LM-41608, f° 7, n° 12. Autre exemplaire à Berne, Historisches Museum, inv. 10105, voir FLORENS DEUCHLER (cf. note 45), p. 59–60.
- ⁶⁶ BERNARD DE VEVEY (cf. note 45), n° 34, note 9. — FLORENS DEUCHLER (cf. note 45), n° 201, p. 289, note 1.
- ⁶⁷ FRANK VILTART, *La garde et les ordonnances militaires de Charles le Téméraire, des modèles militaires?*, in : *La Cour de Bourgogne et l'Europe. Le rayonnement et les limites d'un modèle culturel (= Actes du colloque international tenu à Paris les 9, 10 et 11 octobre 2007, Beihefte der Francia : Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*, vol. 73), de Werner Paravicini (éd.), Ostfildern 2013, p. 157–181, en particulier p. 164.
- ⁶⁸ Pour cette citation et les trois précédentes, voir GUILLAUME PARADIN (cf. note 33), p. 971–972. Sur la dispersion du butin de Grandson, voir FLORENS DEUCHLER (cf. note 45), p. 29–31. — *Le Butin des guerres de Bourgogne* (cf. note 45), p. 39–41.
- ⁶⁹ La maison de vente ne dispose malheureusement pas d'informations sur son histoire et sa provenance.

CRÉDIT DES ILLUSTRATIONS

- Fig. 1, 14, 16 : Korporation Luzern, Lucerne (<https://www.e-codices.ch/fr/list/one/kol/S0023-2>).
- Fig. 2a–b : Musée d'art et d'histoire, Genève (photographie Flora Bevilacqua).
- Fig. 3–4 : Bibliothèque nationale de France, Paris.
- Fig. 5 : Koninklijke Bibliotheek, La Haye.
- Fig. 6a–b, 8 : Zentralbibliothek Zürich, Zurich (<https://doi.org/10.7891/e-manuscripta-87065>).
- Fig. 7 : Aargauer Kantonsbibliothek, Aarau (<https://www.e-codices.ch/fr/list/one/kba/Ms-ZF-0018>).
- Fig. 9, 13 : Burgerbibliothek, Berne (<https://www.e-codices.ch/fr/list/one/bbb/Mss-hh-I0003>).
- Fig. 10 : Eduard von Rodt, *Historischen Alterthümern der Schweiz*, série 1, Berne, 1889.
- Fig. 11a–b : Archives d'État de Fribourg, Fribourg (<https://www.e-codices.ch/fr/list/one/aef/0053>).
- Fig. 12 : Archives d'État, Soleure.
- Fig. 15 : Albertina, Vienne.

RÉSUMÉ

Conservée au Musée d'art et d'histoire de Genève, une bosquette de harnachement ornée d'un écu émaillé aux armes de Louis de Chalon-Arlay (1448–1476), sire de Châtel-Guyon et de Nozeroy, tombé prématurément le 2 mars 1476 à la bataille de Grandson, permet d'évoquer l'un des favoris de Charles le Téméraire. Le nom de cet adversaire redouté des Confédérés, dont le frère Hugues avait hérité de plusieurs seigneuries dans le Pays de Vaud, s'était jusqu'à présent perpétué grâce aux récits des chroniqueurs contemporains et à travers des pièces de butin armoriées aujourd'hui disparues. Tout en évoquant le brillant apparat de la cour de Bourgogne, cette pièce remarquable constitue un document historique de premier plan, seul souvenir matériel de la courte et glorieuse carrière de ce chevalier de la Toison d'or, «frère d'armes» du dernier grand duc d'Occident.

ZUSAMMENFASSUNG

Ein im Musée d'art et d'histoire in Genf aufbewahrter Harnischbuckel mit einem Emailleschild mit dem Wappen von Louis de Chalon-Arlay (1448–1476), Sire de Châtel-Guyon et de Nozeroy, der am 2. März 1476 in der Schlacht von Grandson frühzeitig fiel, ermöglicht es, an einen der Vertrauten Karls des Kühnen zu erinnern. Der Name dieses gefürchteten Gegners der Eidgenossen, dessen Bruder Hugues mehrere Herrschaften im Waadtland geerbt hatte, hat sich bis heute durch die Berichte zeitgenössischer Chronisten und durch heute verschwundene, mit Wappen versehene Beutestücke erhalten. Dieses bemerkenswerte Stück, das an den glänzenden Prunk des burgundischen Hofes erinnert, ist ein historisches Dokument ersten Ranges und die einzige verbliebene materielle Erinnerung an die kurze und ruhmreiche Karriere dieses Ritters vom Goldenen Vlies, des «Waffenbruders» des letzten Grossherzogs des Okzidents.

RIASSUNTO

Una decorazione araldica smaltata di una bardatura, conservata presso il Musée d'art et d'histoire di Ginevra, con lo stemma di Louis de Chalon-Arlay (1448–1476), sire di Châtel-Guyon et de Nozeroy, caduto prematuramente nella battaglia di Grandson il 2 marzo 1476, permette di ricordare uno dei confidenti di Carlo il Temerario. Il nome di questo temuto avversario dei Confederati, il cui fratello Hugues aveva ereditato diversi domini nel Vaud, è stato tramandato fino ad oggi attraverso i resoconti dei cronisti contemporanei e attraverso reperti armoriali nel frattempo andati persi. Questo notevole reperto, che ricorda il fasto brillante della corte borgognona, è un documento storico di prim'ordine ed è l'unico ricordo materiale rimasto della breve e gloriosa carriera di questo Cavaliere del Vello d'Oro, il «fratello d'armi» dell'ultimo Granduca dell'Occidente.

SUMMARY

A shield boss, preserved at the Musée d'art et d'histoire de Genève, bears the enamelled arms of Louis de Chalon-Arlay (1448–1476), Sire of Châtel-Guyon and Nozeroy, who fell prematurely on 2 March 1476 at the Battle of Grandson. The boss evokes a favorite of Charles the Bold. The name of this feared adversary of the Confederates, whose brother Hugues had inherited several feudal lordships in the Pays de Vaud, has survived in the accounts of contemporary chroniclers and armorial booty that has now disappeared. In addition to evoking the brilliant pomp and pageantry of the Burgundian court, this remarkable piece constitutes a first-rate historical document, the only material reminder of the short, glorious career of this Knight of the Golden Fleece and «brother in arms» of the last great Duke of the Occident.